



## REGLEMENT CHALLENGE AUGMENTATION DES LICENCIES CLUBS

### 1 - OBJECTIFS

- Augmentation du nombre de licenciés dans la ligue et les clubs.
- Assurer l'avenir des clubs et leurs pérennités
- Augmenter le nombre de jeunes licenciés
- Récompenser les clubs les plus dynamiques

### 2 - REGLEMENT

- Un classement régional club par club sera effectué à la fin de la saison sportive
- Il sera basé sur l'augmentation du nombre de licenciés au 31 août de l'année en cours par rapport au 31 août de l'année précédente.
- Un classement mensuel sera publié sur le site Internet de la ligue afin de suivre l'évolution du classement tout le long de l'année.
- Ce challenge est mis en place pour la saison 2021-2022
- Un nouveau club créé en cours de saison ne pourra pas participer au challenge la 1<sup>ère</sup> année

### 3 - RECOMPENSE

- A la fin de la saison sportive les dix premiers clubs la Ligue NPDC seront récompensés suivant les modalités suivantes :

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| - Club classé 1 <sup>er</sup> : | un bon d'achat pour matériel de tir d'une valeur de 1000 € |
| - Club classé 2 <sup>ème</sup>  | " " " 750 €  |
| - Club classé 3 <sup>ème</sup>  | " " " 500 €  |
| - Club classé 4 <sup>ème</sup>  | " " " 400 €  |
| - Club classé 5 <sup>ème</sup>  | " " " 350 €  |
| - Club classé 6 <sup>ème</sup>  | " " " 300 €  |
| - Club classé 7 <sup>ème</sup>  | " " " 250 €  |
| - Club classé 8 <sup>ème</sup>  | " " " 200 €  |
| - Club classé 9 <sup>ème</sup>  | " " " 150 €  |
| - Club classé 10 <sup>ème</sup> | " " " 100 €  |
- En cas d'égalité les clubs seront départagés par la progression des jeunes

### 4 - BUDGET PREVISIONNEL

- Saison 2021/2022 : 4000 €

### 5 - RECONDUCTION DU CHALLENGE

Le challenge du nombre de licenciés des clubs pourra être reconduit pour les saisons suivantes sur décision du comité directeur.